

GUIDE du nouveau CITOYEN



**MRC de
Rivière-du-Loup**

Version 2023



À propos de ce guide

L'information qui s'y trouve vous aidera à :

- Identifier les différences culturelles qui existent entre les sociétés.
- Mieux connaître les Québécois, les Louperiviens.
- Vous familiariser avec la nouvelle culture qui vous entoure, la vie quotidienne, les façons de se comporter et les coutumes.
- Trouver des stratégies pour favoriser votre intégration.
- Avoir des références pour répondre aux questionnements.

Pour l'utiliser à son plein potentiel :

- Feuillitez-le et prenez connaissance des sections qui vous interpellent ou encore, lisez-le d'un bout à l'autre.
- Consultez les sources d'information externes proposées (liens en ligne et références vers d'autres documents).
- Tentez d'appliquer les conseils donnés.
- C'est un aide-mémoire facile à consulter. Nous vous invitons à le conserver.



Table des matières

Mot de bienvenue du préfet _____	2
La municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup _____	3
La géographie et détails du territoire	3
La vitalité socio-économique	6
Quoi savoir?	
La vie démocratique _____	9
Les champs de compétences des municipalités	9
Les élections municipales	9
Le conseil municipal	9
Les taxes foncières	10
L'évaluation	10
La vie sur notre territoire: Pour s'y retrouver! _____	11
Une réalité bien du Québec	11
La réalité de notre MRC	12
L'HABITATION ET LES TRANSPORTS	12
LA VIE COMMUNAUTAIRE	14
LA VIE CULTURELLE ET DE LOISIRS	16
LES LOIS ET RÈGLEMENTS	17
Votre réalité	21
Lexique de bonne compréhension _____	22
Liens _____	24



Mot de bienvenue du préfet

C'est avec un immense plaisir que nous vous souhaitons la bienvenue parmi la grande famille que nous sommes sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup.

Nous sommes ravis que vous ayez choisi de venir vous établir ici, et nous espérons que vous vous sentirez rapidement à l'aise. Vous allez découvrir nos diverses activités, infrastructures et services, où vous pourrez, nous le souhaitons, vous épanouir, personnellement, professionnellement, et faire de nouvelles connaissances qui vous permettront de vivre dans les meilleures conditions possibles.

Nous vous souhaitons une excellente inclusion dans votre nouveau milieu de vie et bien du plaisir à découvrir vos nouveaux voisins!

Nous sommes conscients des défis que vous avez à surmonter au fil de votre insertion dans les différents milieux de vie. Si vous avez la moindre question concernant votre intégration qui aurait pu nous échapper lors de la préparation de votre arrivée, n'hésitez pas à communiquer avec votre municipalité ou avec les ressources du service d'accueil et d'établissement des personnes immigrantes du Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup en référence au RÉPERTOIRE.

Parce que nous comprenons que ces défis sont aussi des opportunités de tisser des liens avec des humains qui pourront vous accompagner, nous mettrons tous les efforts qui seront nécessaires pour vous accueillir avec tout le soutien nécessaire.

Nous souhaitons votre enracinement. Nous souhaitons que la richesse du partage de votre réalité et de la nôtre soit durable.

Entièrement à votre disposition pour la réussite de votre accueil au sein de notre collectivité.

Bienvenue chez vous!



Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup et maire de Saint-Cyprien



La municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup

La géographie et détails du territoire

En plein cœur du Bas-Saint-Laurent, la MRC de Rivière-du-Loup est composée de 13 municipalités : 2 villes, dont une ville-centre et 11 municipalités.

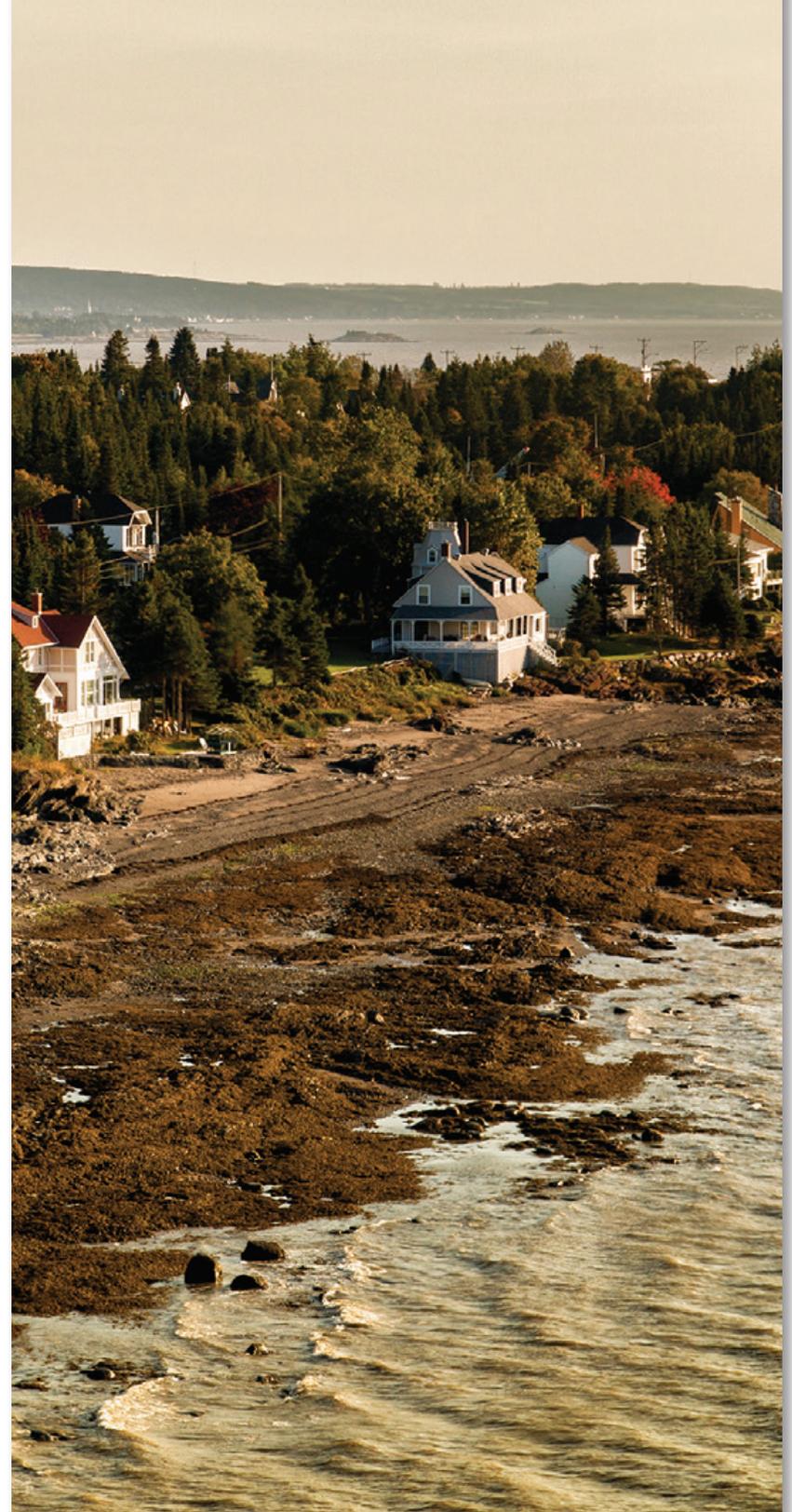
- **La ville de Rivière-du-Loup**
- **La ville de Saint-Antonin**

Les municipalités :

- **Cacouna**
- **L'Isle-Verte**
- **Notre-Dame-des-Sept-Douleurs**
- **Notre-Dame-du-Portage**
- **Saint-Arsène**
- **Saint-Cyprien**
- **Saint-Épiphane**
- **Saint-François-Xavier-de-Viger**
- **Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup**
- **Saint-Modeste**
- **Saint-Paul-de-la-Croix**

Les résidents de la MRC de Rivière-du-Loup ont le privilège de vivre dans un environnement naturel de grande qualité tout en bénéficiant des services ainsi que de la vitalité commerciale et culturelle d'un des plus importants pôles urbains de l'Est-du-Québec.

Le Québec est divisé en 17 régions administratives et la MRC de Rivière-du-Loup est l'une des 8 MRC de la région administrative du Bas-Saint-Laurent.



La MRC!

Son territoire fait une superficie de **1267,45 km²**.

Les superficies forestières occupent **65 %** du territoire de la MRC, les sols agricoles **27 %** et les espaces urbanisés **6 %**.

Enfin, les espaces aquatiques couvrent **2 %** de l'ensemble du territoire.

Les terres sont majoritairement de propriété privée (**85 %**), alors que le territoire de propriété publique représente **15 %** des terres loupériennes.



La MRC mérite son titre de carrefour central car il est possible d'être rapidement en contact avec tout ce qui l'entoure :

En moyenne :

- À **200 km** ou un peu plus de la ville de Québec
- À près de **115 km** de la ville de Rimouski
- À **100 km** ou moins du Nouveau-Brunswick et des États-Unis
- Par bateau, navigable en moins d'une heure de la Côte-Nord du fleuve Saint-Laurent

Le climat du territoire

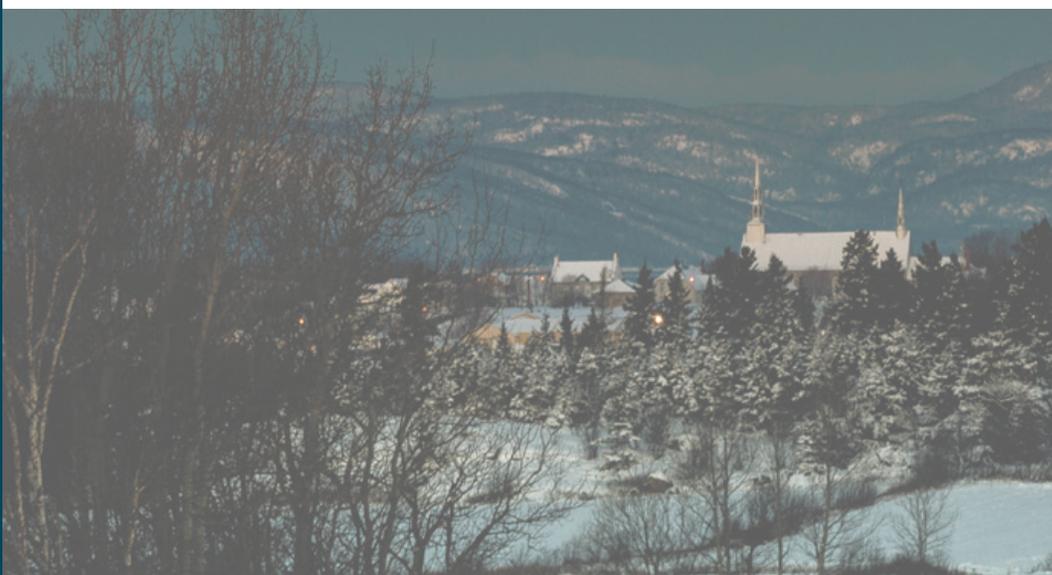
Température record la plus froide : **-34,0°C** (quelques jours par hiver)

Température record la plus chaude : **33,5°C**
(quelques semaines par été dans les 28 à 32 degrés)

Nombre moyen de jours avec précipitations de neige dans l'année : **68**

Nombre moyen de jours de pluie dans l'année : **120**

Soulignons que nous vivons **4 saisons** bien distinctes



Les gentilés

Les résidents de la MRC se nomment des Louperiviens. Les gentilés des villes et municipalités de notre territoire se déclinent comme suit :

Ville de Rivière-du-Loup :
Louperivois(e)

Ville de Saint-Antonin :
Antonien(ienne)

Municipalité de Notre Dame-du-Portage :
Portageois(e)

Municipalité de Cacouna :
Cacounois(e)

Municipalité de L'Isle-Verte :
Isle-Vertois(e)

Municipalité de Saint-Épiphané :
Épiphanois(e)

Municipalité de Saint-Arsène :
Arsénois(e)

Municipalité de Saint-Modeste :
Modestois(e)

Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger :
Vigérois(e)

Municipalité de Saint-Hubert-de Rivière-du-Loup :
Saint-Hubertin(e)

Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs :
Verdoyant(e)

Municipalité de Saint-Paul-de-la-Croix :
Paulois(e)

Municipalité de Saint-Cyprien :
Cyprianais(e)

La vitalité socio-économique

Avec une population de **35 338** résidents en 2021, le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup s'est construit une réalité où tout est possible au fil du temps.

De la campagne à la vie plus urbaine, les 13 villes et municipalités offrent des trésors et un équilibre de vie qu'il faut découvrir.

Vous préférez un emploi où vous exercerez de grandes responsabilités et où vous aurez la possibilité de relever d'importants défis?

Ou encore vous souhaitez un travail qui vous permettra de bien concilier votre vie familiale et votre vie professionnelle?



Du travail pour tous les goûts

- La MRC de Rivière-du-Loup possède une base économique appuyée sur le secteur primaire (l'exploitation des ressources : agriculture, sylviculture, pêche et activités de l'industrie de la tourbière).
- Le secteur secondaire, qui comprend les activités de construction et de transformation, offre de l'emploi à **18,3%** de la population active de la MRC.
- Finalement, le secteur tertiaire, soit les services, regroupe un peu plus de **70%** de sa population active.

VISION STRATÉGIQUE 2011-2031

La MRC de Rivière-du-Loup se donne 20 ans pour renforcer l'harmonie entre le développement économique, la mise en valeur de l'environnement naturel et la préservation d'un milieu de vie de qualité

Pour le développement de son territoire, la MRC nourrit sa stratégie de créativité et d'innovation par des actions structurantes et diversifiées.

Cette vision s'inspire des valeurs qui la distinguent et qui sont partagées par sa population :

La qualité de vie

Préserver la qualité de notre environnement et de nos services pour le maintien de la santé globale.

La famille

Accorder une importance accrue à la famille, particulièrement aux enfants.

Le dynamisme

Être actif, efficace, vivant. Avoir l'énergie, le goût et la force de se mettre en mouvement et d'apprendre.

L'innovation

Faire preuve de créativité et s'améliorer pour faire la différence, en prenant appui sur la connaissance, la technologie et la qualité des ressources humaines.

L'ouverture d'esprit

Être à l'écoute et sensible aux besoins des autres, aux nouvelles idées et à la diversité. Être à la recherche d'alliances et de compromis dans le respect et la transparence.

Les communautés de la MRC sont conscientes de leurs interdépendances. Elles font preuve de concertation, de solidarité, d'ouverture d'esprit et partagent leurs richesses.

L'organisation municipale de la MRC reflète la volonté de partage et le souci d'efficacité des communautés. Celles-ci poursuivent la même vision, afin de demeurer un territoire agréable, vivable, équitable et prospère pour les générations d'aujourd'hui et de demain.



Quoi savoir?

La vie démocratique

Au Canada, les pouvoirs se partagent entre trois paliers de gouvernements : fédéral, provincial et municipal. Leurs missions sont différentes et chacun gère ses champs de compétences en lien avec la communauté et pour le bien-être commun.

Palier fédéral : 🇨🇦

Palier provincial : 🇵🇶

Palier municipal : Les villes et les municipalités

Dans ce présent guide, nous parlerons de ce qui concerne le monde municipal.

Quelques champs de compétences des municipalités

La culture, les loisirs, les activités communautaires, les parcs
La production d'énergie, les systèmes communautaires de télécommunication
L'environnement
La salubrité
Les nuisances
La sécurité
Certaines mesures de développement économique local

Les élections municipales

Elles ont lieu dans toutes les municipalités du Québec, le premier dimanche de novembre, tous les quatre ans.

Les citoyens élisent un maire et des conseillers.

Ces élus municipaux représentent la population au sein du conseil municipal.

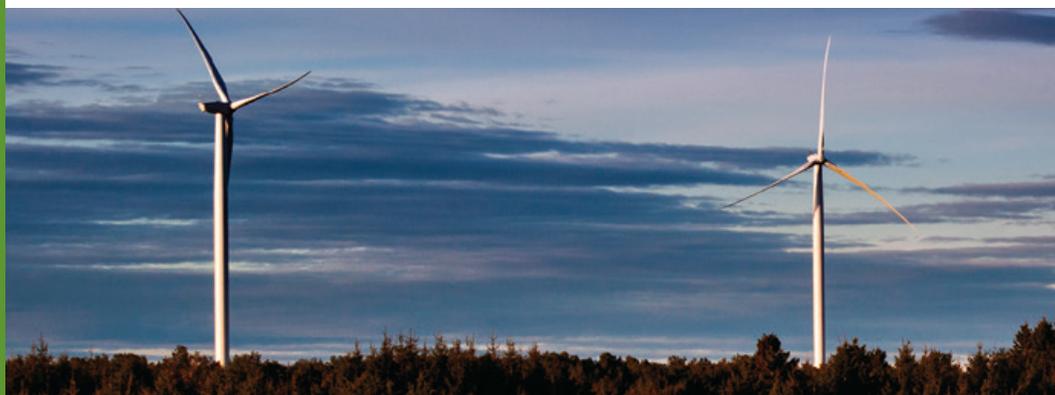
Le conseil municipal

Rôle des élus :

- S'assurer que les services offerts par la ville ou la municipalité répondent aux besoins des citoyens.
- Représenter les électeurs du district ou de l'arrondissement.
- Élaborer des politiques.
- Gérer les ressources financières et administratives.

Ils exercent leur travail à travers des séances du conseil municipal :

- Ce conseil veille à la qualité de vie de sa communauté.
- Ils prennent des décisions sous forme de règlements ou de résolutions.
- Les séances sont publiques et comportent des périodes de questions où les citoyens peuvent s'adresser aux élus.
- Les calendriers des séances sont établis avant le début de chaque année civile.



Les taxes foncières

C'est en bonne partie grâce à la taxe foncière que les villes et les municipalités sont en mesure d'offrir à leur population des services municipaux et des infrastructures de grande qualité.

Le compte de taxes municipales, envoyé par la poste en début de chaque année, est établi à partir des informations du rôle d'évaluation foncière et du règlement de taxation.

Les taxes municipales sont rattachées à l'immeuble et sont envoyées au propriétaire.

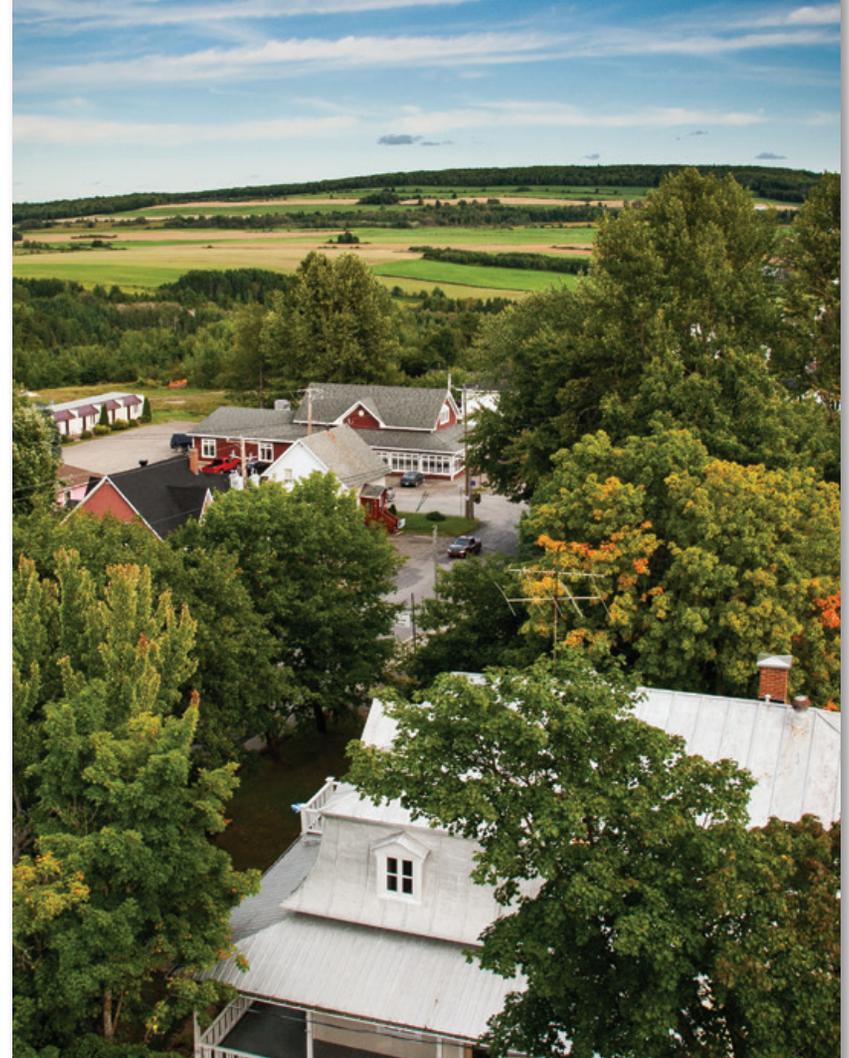
L'évaluation

Un rôle d'évaluation foncière est l'inventaire de tous les immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Il indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle.

La valeur réelle ou marchande d'une propriété est sa valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence. Autrement dit, il s'agit du prix le plus probable que pourrait payer un acheteur pour une propriété lors d'une vente de gré à gré.

Cette valeur, inscrite au rôle d'évaluation, sert de base à l'application des taxes municipales et scolaires.

Les principaux facteurs qui influencent la valeur des propriétés résidentielles sont le secteur, les dimensions du terrain, la superficie habitable, l'âge de la propriété, rectifiés pour tenir compte de toute rénovation ou de tout ajout majeur et la qualité de la construction.



La vie sur notre territoire Pour s'y retrouver!

Une réalité bien du Québec

Vivre au Québec présente des particularités.

**Certains des sujets sont spécifiques à notre réalité
en tant que peuple nordique francophone!**

Développées par le département d'accueil, d'établissement et d'immigration du **Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup (CLD)**, vous pouvez trouver des FICHES INFORMATIVES en lien avec divers sujets spécifiques à notre réalité du Québec, mais aussi des références concernant notre région :

- Les valeurs communes
- Parler en français
- L'habitation
- L'alimentation
- Prévenir les incendies
- Les ordures et le recyclage
- La météo
- Se déplacer
- Conduire un véhicule
- Se faire soigner
- Les enfants
- Trouver un emploi
- Les loisirs
- La sécurité
- **Principes généraux** (*pourboires, changements d'heure, ouvrir un compte bancaire, les impôts, etc...*)

À l'intérieur de ces fiches, diverses références impliquent des lieux et des services offerts sur notre territoire, ville ou municipalité.

Nous vous invitons
fortement à
consulter les FICHES :
[cldriviereduloup.com/
documentation/fiches-accueil/](http://cldriviereduloup.com/documentation/fiches-accueil/)



La réalité de notre MRC

Cette section vous présente les thèmes suivants :

L'HABITATION ET LES TRANSPORTS

LA VIE COMMUNAUTAIRE

LA VIE CULTURELLE ET DE LOISIRS

LES LOIS ET RÈGLEMENTS

Des lieux et des services offerts sur notre territoire, ville ou municipalité sont présentés dans le RÉPERTOIRE DE RÉFÉRENCES.

Aussi, les FICHES développées par le CLD offrent du contenu plus complet.

Pour aller plus loin dans vos recherches, il vous est suggéré de vous y référer.

L'HABITATION ET LES TRANSPORTS

L'habitation

De l'immeuble à logements à la résidence unifamiliale en passant par la copropriété, chacun peut trouver le type d'habitation qui lui convient.

Les prix varient d'une ville ou d'une municipalité à l'autre.

Les conditions d'établissement évoluant au gré du marché et de l'économie, les prix varient aussi en fonction de ces réalités. Pour ce qui est de la réalité des logements, la grandeur, le nombre de pièces, les services inclus dans l'habitation (électricité, meublé, stationnement) peuvent aussi influencer le montant du loyer.

Le logement abordable ou le logement social est une préoccupation pour les citoyens de nos municipalités et pour nos décideurs.

L'Office d'habitation, qu'il soit municipal ou régional, est un organisme sans but lucratif qui s'occupe de logements sociaux. L'ORH (Office régional d'habitation) du territoire de Rivière-du-Loup, a pour mission d'aider les personnes et les familles à faible revenu à se loger convenablement. Cet organisme parapublic participe au développement du logement social et du logement à prix abordable, sur le territoire de la ville elle-même, ainsi que pour 5 autres des villes et municipalités avoisinantes.



Le RÉPERTOIRE DE RÉFÉRENCES vous permettra de vous y retrouver. Pour aller plus loin dans vos recherches, il vous est suggéré de vous y référer. Voir le lien à la fin de ce guide.



Les transports

Un des avantages de vivre sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup est une vie sans problème d'embouteillage!

Outre le déplacement avec nos propres véhicules automobiles, la MRC déploie ses ailes pour arriver à faire rimer transport collectif, transport actif à « Bien vivre en santé »!

Différentes options offertes :

Transport collectif et adapté

Transport Vas-Y est un organisme sans but lucratif. Grâce à lui il est possible de se déplacer à certains endroits sur le territoire de la MRC. Il faut prendre contact avec eux et planifier les étapes de votre déplacement à l'avance.

Prendre note qu'à Saint-Cyprien, c'est l'Éveil des Basques qui offre ces services.

Le covoiturage

Le covoiturage permet à plusieurs personnes de partager un véhicule pour se rendre au même endroit. Par exemple, un conducteur transporte des collègues pour se rendre au travail ou à l'école. Pour connaître les possibilités de covoiturage, parlez-en à vos amis, vos voisins et vos collègues. Consultez aussi les tableaux d'affichage placés dans les écoles et les lieux de travail.

Une **plateforme internet** offrant une jonction avec les différents services de transport durable bas-laurentien est aussi disponible.

Embarque Bas-Saint-Laurent permettra de connaître les possibilités de transport applicables à un déplacement précis.

Le vélopartage

Dans certaines villes et municipalités, il existe des vélos qui sont disponibles gratuitement pour tous. Ce mode de transport actif estival vous permettra de découvrir votre milieu de vie avec plus de facilité.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

Santé et bien-être

Les loupériens bénéficient de services de santé complets grâce à la présence du Centre hospitalier, de Centres locaux de services communautaires (CLSC), de centres d'hébergement, de cliniques médicales et de nombreux autres centres de services.

- Un hôpital à Rivière-du-Loup
- Cinq points de services de CLSC : Rivière-du-Loup, Saint-Épiphanie, L'Isle-Verte, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Saint-Cyprien
- Une coopérative de santé à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup
- Deux cliniques (Groupe de médecine familiale)
- Plusieurs cliniques dentaires, pharmacies et cliniques de soins divers (chiropraxie, massothérapie, psychologie, acupuncture, physiothérapie) sont aussi des partenaires de la santé situés sur le territoire.
- Un organisme de soutien pour les jeunes de 12 à 25 ans (nommé Aire ouverte)

Des points particuliers

Grossesse

Le suivi de grossesse peut être fait par un médecin ou par une sage-femme. Plusieurs examens sont prévus pendant toute la période. Pour faciliter les démarches de femmes enceintes et leur permettre d'avoir accès à un suivi médical ou aux autres services disponibles, voici un lien vers un service et formulaire d'avis de grossesse :

www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/perinatalite/avis-de-grossesse-provincial-informatise-ma-grossesse

L'accouchement peut avoir lieu à l'hôpital ou dans une maison de naissance.

Aînés

La MRC de Rivière-du-Loup a entrepris la démarche d'élaboration d'une politique Familles et Aînés dans le souci de maximiser l'impact des mesures sur la qualité de vie des familles et des personnes âgées du territoire. Sa volonté est d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés et de les placer au cœur de ses priorités.

Il existe sur notre territoire :

- des services d'information aux aînés;
- un organisme de soutien nommé Centre d'action bénévole des Seigneuries (popote roulante, téléphones d'amitié, bénévolat);
- des endroits où les moins jeunes peuvent se retrouver (le Club des 50 ans et +; la FADOQ; l'AQDR) pour s'impliquer en tant que bénévoles ou encore simplement partager. Voir le RÉPERTOIRE pour trouver ces références.

Jeunes

Pour que chaque jeune développe son potentiel, COSMOSS Rivière-du-Loup regroupe des organisations qui travaillent ensemble au développement du potentiel des enfants et des jeunes, de leur naissance jusqu'à 30 ans.

Cette collaboration s'appuie sur l'engagement volontaire des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation, du monde municipal, de l'emploi, de la petite enfance et du milieu communautaire.

COSMOSS est l'acronyme de Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé :

cosmoss.qc.ca/riviere-du-loup/accueil.html

Les maisons des jeunes sont, entre autres, des endroits où les jeunes peuvent se retrouver et partager.

Voir le RÉPERTOIRE DE RÉFÉRENCES pour trouver ce qui est près de chez vous.

Les étoiles vous
réfèrent au
LEXIQUE DE BONNE
COMPRÉHENSION

L'éducation

Les Louperiviens bénéficient de services complets en éducation grâce à la présence de :

- 19 écoles primaires et secondaires
- 1 centre d'éducation aux adultes
- 1 centre de formation professionnelle
- 1 centre d'études collégiales
- 1 point de service d'une Université régionale (Rimouski)
- 92 services de garde (incluant les services en milieu scolaire)

Comme le français est la langue officielle, vos enfants doivent fréquenter l'école francophone jusqu'à la fin de leurs études secondaires.

Apprendre le français pour les adultes est aussi possible, vous pouvez trouver les références au **RÉPERTOIRE DE RÉFÉRENCES**.

La maternelle est aussi appelée éducation préscolaire. La maternelle permet aux enfants de socialiser, de mieux maîtriser le français et de préparer leur entrée au primaire.

La semaine de relâche scolaire est prévue la 1^{re} semaine du mois de mars. Préparez vos activités!

Les camps de jour se tiennent de la fin juin à la fin août... Préparez votre été!

Consultez votre ville ou municipalité pour savoir les détails.

Services de proximité pour tous

- Des variétés de commerces existent, marchez votre quartier pour les découvrir!
- Des organismes du territoire permettent aussi de combler plusieurs besoins.



LA VIE CULTURELLE ET DE LOISIRS

De nombreux aménagements sont accessibles pour vos loisirs. Parmi ces installations, nous retrouvons :

Patinoires extérieures et anneaux de glace, glissades hivernales, sentiers pour ski de fond-raquette, aré纳斯

Gymnases, salles de conditionnement physique

Terrains pour : balle molle, tennis, basketball, badminton, soccer, volleyball et football, Pétanque-fer

Piste d'athlétisme de 400 mètres

Skatepark

Pistes cyclables et sentiers pédestres, parcs – Halte

Chalets communautaires, parcs de quartiers

Jeux d'eau, piscines

Campings, jardin communautaires

Camps de jour ou camps de vacances

Maisons des jeunes, maisons pour aînés

Installations culturelles, théâtre extérieur, bibliothèques municipales, galerie d'art, musée, exposition culturelle, Croque-livres

Certaines de ces installations appartiennent à la municipalité et d'autres aux institutions d'enseignement présentes sur le territoire.

Les loisirs sont prédominants, non seulement en raison des infrastructures que l'on y retrouve, mais surtout parce que de nombreux bénévoles animent ce milieu!

Le RÉPERTOIRE DE RÉFÉRENCES vous permettra de vous y retrouver.

Pour aller plus loin dans vos recherches, il vous est suggéré de vous référer au comité d'accueil de votre ville ou municipalité.



LES LOIS ET RÈGLEMENTS

Les lois et règlements au sens large

LA COUR ET LE PALAIS DE JUSTICE

Une **cour municipale est un tribunal judiciaire** de première instance présidé par un juge spécialement nommé pour décider des causes qui y sont entendues. Il entend des causes relatives au respect des règlements municipaux, au Code de la sécurité routière et de certaines autres lois du Québec. La cour peut également juger des dossiers civils, dont les actions en recouvrement de taxes municipales ou de sommes dues en vertu de règlements municipaux, par exemple, règlement de tarification, permis, etc.

Un **palais de justice contient un tribunal** ou autre juridiction, son administration et divers services liés au droit. C'est là où peut siéger, également, le gouvernement d'un comté en milieu rural.

Un palais de justice existe à la ville de Rivière-du-Loup. Il rend le service pour la MRC de Rivière-du-Loup, mais aussi pour d'autres MRC avoisinantes. Les réglementations existent, entre autres, pour permettre le maintien de l'équilibre social et la quiétude tant souhaités!

Les règlements spécifiques en milieu municipal ou urbain

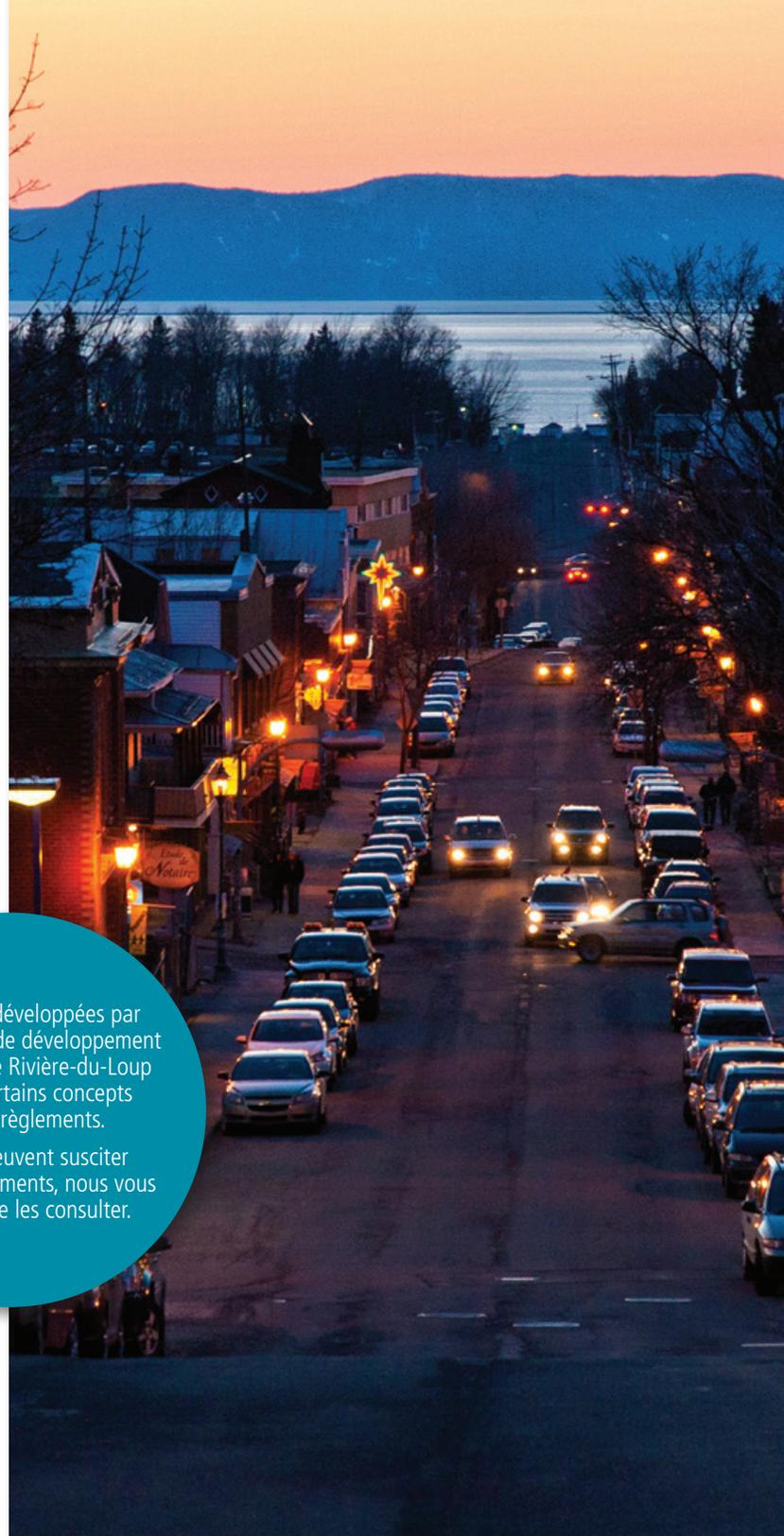
Des situations sont abordées spécifiquement selon les règles que choisit chacune des villes ou municipalités.

Collectes des déchets (ordures, recyclage, bacs bruns, écocentre), déneigement, stationnement, urbanisme et autres sujets tels que les abris, utilisation de l'eau potable, arrosage et tonte de pelouse, usage de pesticides, ventes de garage, permis de rénovation, bruit, feux en plein air.

Tous ces sujets sont règlementés de façon spécifique dans chacune des 13 villes-municipalités.

Les **FICHES** développées par le Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup détaillent certains concepts liés à ces règlements.

Puisqu'ils peuvent susciter des questionnements, nous vous suggérons de les consulter.



Services essentiels – les règlements

LES DÉCHETS

Traiter un déchet,
c'est le transformer pour le rendre acceptable par le milieu extérieur.

Sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup,
il est souhaité de disposer de nos résidus de façon à être écoresponsable.

Le recyclage



Action de récupérer des déchets et de les réintroduire, après traitement, dans le cycle de production. Ces déchets sont de type papier-carton, de verre ou de plastique.

Il suffit de mettre vos matières recyclables dans le bac BLEU!

Votre ville ou municipalité s'occupe de les ramasser.
Consultez les calendriers pour connaître l'horaire des collectes.

Visitez aussi le site du gouvernement du Québec référé au RÉPERTOIRE pour tous les détails d'inclusion ou d'exclusion.

Les bacs bruns et l'usine de biométhanisation



La biométhanisation est un procédé qui permet de supprimer les émissions de gaz à effet de serre (GES) lors de l'élimination des matières résiduelles (vos restes de table).

Sur le territoire de notre MRC, ce type d'usine existe. Elle se nomme la SÉMER (Société d'Économie Mixte d'Énergie Renouvelable de la région de Rivière-du-Loup).

Il suffit de mettre vos matières dans le bac BRUN!

Votre ville ou municipalité s'occupe de les ramasser.
Consultez les calendriers pour connaître l'horaire des collectes.

Visitez aussi le site référé de la SÉMER au RÉPERTOIRE pour plus de détails.



L'écocentre



Lieu aménagé pour le dépôt d'objets précis, recyclables, de résidus domestiques dangereux, de matériaux de construction et de résidus verts dans le but d'encourager le réemploi et la valorisation de ces matières. Piles, objets informatiques, peinture, gros rebuts sont quelques-uns des exemples dans cette catégorie.

Il faut avoir une preuve de résidence, car le site est à l'usage exclusif des citoyens de la région de Rivière-du-Loup (MRC).

Pour connaître les heures d'ouverture et la liste détaillée des matières acceptées et refusées, visitez le site référé au RÉPERTOIRE.

Les ordures



Toute autre matière exclue des 3 catégories précédentes est désignée un déchet approprié pour être disposé dans la catégorie ordures.

Il suffit de mettre vos matières dans le bac GRIS ou de couleur spécifique à votre quartier!

Votre ville ou municipalité s'occupe de les ramasser. Consultez les calendriers pour connaître l'horaire des collectes.

Note : les médicaments périmés doivent être rapportés aux pharmacies

LA NEIGE - LE DÉNEIGEMENT!



En hiver, les services municipaux sont responsables de déneiger les espaces de circulation.

Pour permettre aux camions de retirer la neige, il est habituellement interdit de stationner les véhicules dans les rues pendant les opérations de déneigement (souvent la nuit). Ce règlement est en vigueur du **1^{er} novembre au 15 avril** dans la plupart des municipalités.

Pour confirmer les dates et les consignes de stationnement, vous référer à votre ville ou municipalité.



LA SÉCURITÉ

La sécurité civile... Situations d'urgence... Êtes-vous prêts ?

Les situations d'urgence

Lors de situations d'urgence, telles que des inondations, verglas, tornades, pannes de courant majeures en hiver, etc., vous devriez être prêts à prendre soin de vous et de votre famille pendant au moins **72 heures**, le temps qu'arrivent les équipes de secours.

- Préparez une trousse d'urgence et personnalisez-la en fonction de vos besoins. N'oubliez pas l'eau.
- Établissez un plan d'urgence avec votre famille et pratiquez-le, car il est important d'identifier un point de ralliement commun.

www.quebec.ca/securite-situations-urgence/se-preparer/comment-se-preparer-a-la-maison

La prévention des incendies

Afin de prévenir tout risque d'incendie et connaître les bonnes pratiques en matière d'avertisseur de fumée, de système d'alarme, de manipulation d'extincteur, d'évacuation des lieux ou autres sujets, veuillez contacter le département de prévention de la MRC :

preventionincendie@mrcrdl.quebec
418 867-2485

Si vous habitez Rivière-du-Loup, Cacouna, Notre-Dame-du-Portage, L'Isle-Verte ou Saint-Modeste, veuillez contacter :

incendie@villerdl.ca
418 862-5901

Si vous habitez Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, veuillez contacter la municipalité directement.

Une application

Des solutions existent pour informer et offrir rapidement des directives d'interventions claires en cas de situations d'urgence. Des applications à télécharger sur le téléphone peuvent proposer cette aide. Informez-vous auprès de votre municipalité pour en savoir plus.

Un mot sur l'eau potable

Vous pouvez boire en toute sécurité l'eau qui sort des robinets de votre habitation. Elle a été traitée par le réseau d'aqueduc.

L'eau ne doit toutefois pas être gaspillée. Assurez-vous de ne pas laisser couler l'eau inutilement et de bien fermer les robinets.

Les **FICHES** développées par le Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup détaillent certains concepts liés à ces règlements.

Puisqu'ils peuvent susciter des questionnements, nous vous suggérons de les consulter.



Votre réalité

Bien des gens qui voyagent ou habitent à l'étranger connaissent une période d'ajustement qu'on appelle communément « choc culturel ». Son intensité varie selon les personnes, mais il touche à peu près tout le monde à un moment ou à un autre. Le choc survient parce que l'individu quitte un milieu familier pour plonger dans l'inconnu. Il perd alors un grand nombre de repères qui orientent sa vie et ses gestes au quotidien.

L'adaptation culturelle n'est pas un phénomène linéaire et la durée des différentes phases (la lune de miel, le choc, l'ajustement et l'aisance) n'est pas déterminée... chacune d'elles est NORMALE.

Le meilleur moyen d'atténuer les effets du choc culturel abordés précédemment, c'est probablement de fournir un effort conscient pour s'adapter à sa nouvelle culture.

SUGGESTIONS

qui vous aideront à vous sentir plus à l'aise dans votre nouveau milieu de vie :

APPRENEZ LES RÈGLES DE VIE DE VOTRE RÉGION D'ACCUEIL

Essayez de comprendre comment et pourquoi les résidents font les choses. Leurs coutumes et leurs comportements peuvent être différents des vôtres, mais ils ne sont ni meilleurs ni pires.

APPRENEZ OU PERFECTIONNEZ LE FRANÇAIS ET DÉCOUVREZ LES PARTICULARITÉS LOCALES

Les choses sont toujours plus faciles lorsque l'on comprend mieux ce que disent les gens. Ils seront reconnaissants de l'effort que vous faites pour communiquer avec eux et cela vous facilitera la vie.

VOIR le Lexique ou le RÉPERTOIRE DE RÉFÉRENCES.

FAITES-VOUS DES AMIS ET TISSEZ DES LIENS

Faire la connaissance de la population locale vous aidera à surmonter les différences culturelles et à vous approprier la région, les normes ainsi que les us et coutumes.

PARTICIPEZ À CERTAINES ACTIVITÉS CULTURELLES OU DE LOISIR

Initiez-vous à une forme d'art, à la musique locale, à un sport. En plus de vous rendre la vie plus intéressante, ces activités vous permettront peut-être de vous faire des amis.

EXPRIMEZ-VOUS

Osez parler français même si vous craignez de commettre des erreurs. Les communautés d'accueil apprécient ce geste d'ouverture.

PARTICIPEZ AUX JARDINS COMMUNAUTAIRES

ou à des cuisines collectives.



Lexique

LEXIQUE

de bonne compréhension

Notions d'ici ou terminologie spécifique à la réalité du Québec, voici quelques termes employés dans le guide, ou à usage commun.

Cuisine collective : Regroupement de personnes qui mettent en commun leur temps, leur argent et leurs compétences pour confectionner des plats économiques, sains et appétissants qu'elles rapportent chez elles.

★ **Camp de jour** : Camp aménagé en fonction d'un programme et d'une clientèle semblable à celles des centres de vacances. Ces camps accueillent les jeunes en journée seulement.

★ **CPE** : Centre de la Petite Enfance-Organisme sans but lucratif, avec objectif de garder les enfants.

★ **Popote roulante** : Service offert majoritairement aux personnes âgées en perte d'autonomie, mais également aux proches, ou aux personnes vivant avec une limitation temporaire ou permanente. Le service consiste à produire et livrer des repas (le plus souvent chauds), dans le but de maintenir les personnes à domicile et d'éviter leur relocalisation en hébergement. Il s'agit donc de les soutenir dans leur volonté de demeurer dans leur environnement le plus longtemps possible.

Dépanneur : Magasin, épicerie ouvert(e) tard le soir.

Centre jardin : Établissement commercial ou section spécialisée d'un commerce qui offre les biens et les services liés au jardin et au jardinage : semences, fleurs, plantes ornementales, arbres et arbustes.

★ **Croque-livres** : Initiative québécoise de partage de livres animée par les citoyens et destinée aux jeunes âgés de 0 à 12 ans.

Station-service : Poste de distribution d'essence accompagné d'installations pour l'entretien des véhicules.

Milieu : Groupe de personnes liées par leurs intérêts communs, leurs types d'activités identiques. Exemple : Le milieu de la santé.

★ **Maison des jeunes** : Organisme communautaire qui a pour but d'offrir un milieu de vie complémentaire à la famille et à l'école, et qui incite les jeunes à s'impliquer dans la communauté et dans l'organisation d'activités de leur maison. Plus précisément, les maisons des jeunes se donnent pour mission d'améliorer la qualité de vie des 12-17 ans en offrant des activités de loisir par et pour les jeunes.

Vente de garage : Mise en vente, par un particulier, sur son terrain, d'objets dont il veut se défaire.

Pour aller plus loin dans vos recherches, il vous est suggéré de vous référer au **RÉPERTOIRE DE RÉFÉRENCES**.

Quelques expressions

« **Aubaine** » : Achat à rabais, solde

« **Banc de neige** » : Amas de neige

« **Barrer la porte** » : Fermer à clef

« **Bas** » : Chaussettes

« **Batterie** » : Pile

« **Bec** » : Petit baiser

« **Bibitte** » : Insecte

« **Blé d'Inde** » : Maïs en épi

« **Ça coûte un bras** » : Ça coûte cher

« **Char** » : Voiture

« **Chaudron** » : Casserole

« **Cogner des clous** » : Piquer du nez, s'endormir

« **Maringouin** » : Moustique

« **Prendre une marche** » : Aller se balader, faire une promenade

« **Ski-Doo** » : Motoneige

« **Souffleuse** » : Chasse-neige

LIENS

RÉPERTOIRE DE RÉFÉRENCES

mrcriviereduloup.ca/immigration

Gouvernement et organismes

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION,
DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION (MIFI)

www.quebec.ca/immigration

CLD de la région de Rivière-du-Loup

cldriviereduloup.com/immigration/

Guides en place

Guide du citoyen de la MRC de La Côte-de-Beaupré

www.mrccotedebeaupre.com/documents-et-publications/guide-du-citoyen/

Guide du citoyen de Trois-Rivières

contenu.maruche.ca/Fichiers/d477a882-4a53-e611-80ea-00155d09650f/Sites/c32c511f-925d-e611-80ea-00155d09650f/Documents/Guide_du_citoyen.pdf

Apprivoiser le Québec et la Gaspésie

vivreengaspesie.com/wp-content/uploads/2022/06/Guide_Apprivoiser_Quebec_Gaspesie_2022.pdf?fbclid=IwAR31_eswreQSy6WWUka3IPBKGZvzG7wJLgCHws3WNo95TrzVfYpsHP5IDk



Avec la participation financière de :



Projet réalisé en collaboration avec
la Fédération québécoise des municipalités



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS



MRC de
Rivière-du-Loup



**MRC de
Rivière-du-Loup**